
COPROPRIÉTÉS : POURQUOI FAIRE SIMPLE QUAND ON PEUT FAIRE TRÈS SIMPLE ?

Syndics et copropriétés, ENGIE Entreprises & Collectivités vous propose une **solution clés en main** pour financer, installer et gérer simplement vos bornes de recharge pour véhicules électriques. **Des bornes fabriquées et garanties par ENGIE !**



Un marché en plein essor :
+ 50 %
de ventes
au premier
trimestre 2019 !



Des bornes de recharge
dans les parkings
pour les
résidents.

Une solution
clés en main
et sans frais
pour les
copropriétés.

Une solution
zéro gestion
pour les syndics.



Tout est compris, pas de souci !

- Les travaux d'installation dans les parties communes
- La fourniture et l'installation des bornes de recharge sur les places de parking des résidents
- L'ouverture et la gestion du contrat de fourniture d'électricité



8 bonnes raisons de choisir ENGIE

- Un interlocuteur unique de confiance
- Financement des travaux
- Solution éligible à la subvention ADVENIR et au crédit d'impôt sur la transition énergétique
- Bornes haut de gamme intelligentes (EVBox 7,4 kW), fabriquées et garanties par ENGIE
- Accès sécurisé par badge individuel, utilisable aussi sur les bornes des réseaux publics
- Compteur électrique optimisé par nos experts
- Électricité d'origine renouvelable
- Facturation individualisée des consommations



CRÉONS DE NOUVELLES ÉNERGIES
entreprises-collectivites.engie.fr